

Introduction

Dans le cadre du 3^{ème} colloque national des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (16 mai 2014), RESPECTS 73 a pris la responsabilité d'accompagner un travail pour permettre une participation active de personnes en situation de grandes difficultés sociales. Après une évaluation approfondie auprès de ces personnes et des professionnels présents, il en ressort les enseignements suivants :

1- LA PREPARATION

a- En amont, elle nécessite un intense travail préalable accompagné par des référents de l'initiative, et de la durée

- Bien clarifier :

- Qu'il s'agira d'un temps d'échanges, de réflexions, de croisement de connaissances

° avec l'apport **des analyses** des personnes vulnérables (élaborées en groupes, à partir d'expériences de vie)

° qui impliquera un changement de posture des professionnels qui participeront à l'évènement

- Les objectifs de l'initiative pour rendre possible l'évaluation

- S'appuyer sur des règles éthiques bien définies. La charte du croisement des savoirs et des pratiques élaborée par le mouvement ATD Quart-Monde est une référence : <http://www.atd-quartmonde.org/Charte-du-croisement-des-savoirs.html>

- Faciliter la production des analyses par un appel à contributions afin de mobiliser des groupes de personnes en difficultés sociales

- Précisant les enjeux. La réflexion des personnes en difficultés est indispensable pour avancer dans la lutte contre l'exclusion sociale

- Précisant le fil rouge de l'évènement

- Au sein de celui-ci, expliquer que le programme sera défini à partir des thèmes prioritaires émergeant des groupes

-Ecrire un guide de questions s'appuyant sur du concret, du vécu, pour aboutir à des analyses et des propositions. Il permettra d'aider à démarrer les groupes qui en auraient besoin

Exemple : Avez-vous eu une expérience avec une PASS, pour vous, votre famille ou un ami ? Si non : Pourquoi ? Si oui : comment cela s'est passé ? Comment cela aurait dû se passer ? Qu'est ce qui a marché, qu'est ce qui n'a pas marché ? Quels conseils vous donneriez aux professionnels des PASS pour améliorer le service ? Définir une priorité à travailler

- L'élaboration du programme doit prendre en compte les priorités qui émergent des différents groupes. Les contributions retenues devront répondre aux objectifs de l'évènement et aux critères de la charte. Les groupes doivent alors être rapidement informés si leur proposition de travail est retenue pour une communication. Chaque groupe choisit la forme d'expression souhaitée pour transmettre son analyse (expression orale, film, affiche, théâtre...)

- Créer une équipe de référents. Chaque référent suit un ou plusieurs groupes, faisant le lien avec le comité de pilotage du colloque, veillant à l'application des règles éthiques, impulsant les piqûres de rappels nécessaires et remontant l'état d'avancement du (des) groupe(s)

- Chaque groupe a un animateur-accompagnateur en qui il a toute confiance, sans aucune relation de pouvoir avec les personnes, indispensable pour garantir la liberté de parole.

Exemple caricatural à proscrire : l'animateur-accompagnateur est un travailleur social dans un foyer où un groupe de résidents travaille sur le sujet du placement des enfants.

Comité de pilotage ↔ Référent ↔ accompagnateur ↔ Groupe → la parole émerge

b- A proximité de l'évènement : mise en confiance

- Elaborer un dossier participant avec les résumés des interventions : le travail est productif, et sera utile

- Prévoir l'évènement dans un lieu le plus propice possible à l'échange

- Prendre en charge les conditions matérielles des personnes vulnérables (hébergement, transport...)

- Familiariser les personnes au lieu de l'intervention

- Sous l'égide d'un animateur expérimenté, organiser un temps de mise en relation entre les personnes, les référents, les organisateurs. Se connaître, expérimenter le respect : une approche ludique, un temps convivial, un peu festif tout en étant sérieux, chacun restant dans son rôle.

2- LE DEROULEMENT

- L'animateur général de l'événement est garant du fil rouge, doit avoir été impliqué dans la démarche de préparation et en capacité de favoriser l'expression des personnes
- Tous les intervenants doivent être en situation d'égalité (personnes en difficultés, professionnels, universitaires...)
- Les personnes vulnérables doivent aller au-delà des expériences et des témoignages, expriment des analyses, une élaboration collective. **Celles qui interviennent sont porte-parole du groupe.** L'animateur- accompagnateur reste physiquement à proximité, pour soutenir en cas de besoin.
- Eviter absolument le «parler à la place de»
- Eviter aussi les interventions institutionnelles ou intellectuelles décalées en ordonnant les contenus autour du travail des personnes en difficultés
- Limiter le nombre de groupes de façon à avoir le temps de relancer les porte-parole, les aider à développer et (re)formuler leurs points de vues si nécessaire
- Au vue de la difficulté de certains à rester longtemps en séance :
 - Tenir compte du besoin de pauses de chacun (sortir et entrer...)
 - Parler le plus concret possible (éviter les statistiques...)
 - Si possible favoriser les échanges en petits groupes

3- LES SUITES

- Débriefing dans chaque groupe ayant travaillé un thème
- Evaluer auprès des personnes en difficultés et des autres participants
- Restituer ces évaluations
- Produire des actes et/ou film, et/ou BD... qui mettent en valeur les analyses des groupes (à faire valider par chaque groupe concerné avant toute diffusion)

Document élaboré par Respects 73 suite au colloque national des Permanences d'Accès aux Soins de Santé 2014, co-organisé par le Centre Hospitalier Métropole Savoie, l'Association des Professionnels des PASS Rhône Alpes (APPASSRA) et Respects 73.
Cette action n'a pas expérimenté la participation des publics en difficultés au comité de pilotage et n'aborde donc pas cet aspect spécifique.



Organiser un colloque ou un séminaire de formation professionnelle avec le savoir issu de la grande précarité sociale

Guide pratique

Juillet 2015

Une démarche méthodologique et éthique. Sécuriser et mettre en confiance. Valoriser les travaux

Réseau Santé Précarités Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie

Pavillon Sainte Hélène - 5, Rue Pierre et Marie Curie – BP 1125

73011 Chambéry Cedex

Tél : 04.79.96.58.25 / Fax : 04 79.96.58.27

respects73@respects73.fr – www.respects73.fr